

# Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2017

**146 membres sont soit présents (62), soit représentés (84).**

Sophie VILLERS rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière assemblée générale, et fait observer une minute de silence pour Pierre CHEVERRY, Georges-Claude GAULTIER, Jean-Claude JACQUOT, Charles GUILLERY, Henry LELOUSTRE, Alphonse-Paul DEFFONTAINES, Jean THIELLET, Max PLAN, Yves CHEVALIER, Jacques DUBREUIL, Jean-François HUSSON, Pierre LORREAU, Jacques GOURSAT, Pierre STEINLEIN, Jean-Christophe HERVE, Raymond MERILLON, Jean MURTIN, Jean-Claude TERNON, Jean-Daniel SPAAK, Jean-Pierre MERCIER et Michel NEVEUX.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2016

**Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

II – Compte rendu d'activités de l'amicale

Le secrétaire, Sylvain MARTY, présente le compte-rendu d'activité, articulé autour des réunions annuelles et mensuelles, des visites thématiques et des randonnées urbaines, de l'activité des groupes régionaux et de la communication de l'Amicale.

II-1 Les réunions annuelles et mensuelles

3 temps forts pour les réunions annuelles :

- l'accueil des nouveaux IGPEF qui a eu lieu au cours du mercredi mensuel, le 21 septembre 2016, a permis de présenter l'Amicale et ses activités aux camarades nouvellement promus ... et de recueillir les cotisations de ceux qui ont adhéré à cette occasion.
- la cérémonie de début d'année (10 janvier 2017) dont l'invité d'honneur était Bertrand HERVIEU, qui a présenté la place singulière des agriculteurs dans la construction de l'identité française, avant que la présidente présente ses vœux et la cheffe de corps le bilan du colloque organisé en clôture de l'année du tricentenaire du Corps des ponts et chaussées autour du « rapport Duron » sur les IPEF du futur.
- l'assemblée générale de ce jour.

Les manifestations mensuelles ont lieu, en général, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Depuis la dernière assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de 6 de nos camarades (Georges-André MORIN, Bernard GAMBLIN, Marie-Laurence MADIGNIER, Laurent PAVARD, Olivier SOULERES et Jean-Luc GUITTON). En novembre, le mercredi mensuel a été consacré à une soirée œnologique, organisée avec le lycée viticole de Bel Air (Beaujolais), qui a présenté ses produits à la dégustation et à la vente.



II-2 Les visites thématiques et culturelles

- Le 29 septembre Didier COULOMB, directeur général de l'Institut International du Froid, et Gérald Cavalier, président du CEMAFROID, ont présenté à Fresnes les enjeux de la maîtrise du froid, de sa production durable et de son contrôle.
- Le 12 octobre Michel ROSTAGNAT a sillonné avec une trentaine de participants les espaces de la Défense, les entraînant depuis les gigantesques salles cachées sous la dalle jusqu'au sommet des tours. Pour faire partager les différentes facettes de l'épopée qui s'est développée à la Défense dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du génie des IG, Michel avait mobilisé Hervé DUPONT, Jean-Claude GAILLOT, Alexandre VALLOT, actuels et anciens acteurs des différentes structures qui ont participé à l'aventure.
- Les 4 et 5 novembre, c'est dans le département de l'Aube que Constant LECOEUR, qui y a servi en qualité de DDAF, et Didier PINÇONNET, qui a occupé de nombreuses responsabilités en Champagne-Ardenne, ont fait découvrir aux participants (peu de locaux ; une majorité de "franciliens") le dynamisme des filières

agroalimentaires champenoises (rencontre avec Michel SOUFFLET, avec Christian ROUSSEAU, vice-président de VIVESCIA), la gestion de l'eau (Grands Lacs de Seine), de la nature (Parc naturel régional de la forêt d'Orient) et du célèbre vin effervescent qui a fait la renommée de la région (visite de l'exploitation Laurent, producteur indépendant qui fournit l'Amicale depuis de nombreuses années, de Veuve Devaux, Union des coopératives aubois viticoles).

- Le 3 mars, c'est grâce à Marie-Françoise GUILHEMSANS, aujourd'hui conseiller d'Etat, que les participants de l'AIGPEF ont pu approfondir, au-delà de la section des Travaux publics fréquentée par plusieurs au cours de leur parcours professionnel, leur connaissance du Conseil d'Etat, de son histoire, et des richesses patrimoniales du Palais Royal.
- 2 randonnées urbaines ont été organisées pendant des dimanches d'hiver en région parisienne par Alain LE JAN et André SOUBEIRAN :
  - Le 27 novembre 2016, une nouvelle étape du tour du Grand Paris, initié début 2015, a conduit les marcheurs de l'AIGPEF de Viroflay à La Défense.
  - Le 19 mars 2017, la cinquième étape leur a permis de relier La Défense à Saint-Denis.
  - Il est prévu de boucler ce tour de la capitale par les extérieurs en 2 étapes qui relieront Saint-Denis à Créteil : elles auront lieu pendant le prochain hiver.

### II-3 L'activité des groupes régionaux

Michel LESCOLE a donné des nouvelles du groupe régional qu'il anime avec Bernard COMBES et Jean LAURIOL, qui fonctionne désormais aux dimensions de l'Occitanie : 2 déjeuners amicaux ont été organisés en mai et octobre 2016, l'un autour du site de Naurouze et des problématiques du Canal du Midi, l'autre à la station INRA de "Pech-Rouge" sur les thématiques actuelles de la recherche viti-vinicole

### II-4 Les voyages d'études

45 voyageurs de l'Amicale sont revenus il y a une dizaine de jours d'Iran où ils ont pu suivre l'actualité des élections présidentielles, française et iranienne, découvrir la civilisation perse antique et celle de la Révolution islamique, ainsi que quelques aspects de l'agriculture iranienne avant que ne soit annoncé, après leur retour, que l'Iran sera l'invité d'honneur du Sommet de l'élevage à Cournon à l'automne prochain.

Le prochain voyage aura lieu au Népal en novembre prochain, grâce aux contacts dont dispose Laurence LEFEBVRE dans la vallée de Katmandou.

### II-5 La communication

Sylvain MARTY a diffusé une quarantaine de messages depuis la dernière assemblée générale, tant pour donner les informations sur les activités programmées par l'Amicale, que pour partager les nouvelles plus tristes lorsque l'Amicale a connaissance de la disparition d'un IG.

Anne-Marie ROPERT et Laurent PAVARD constituent l'équipe communication. Ils ont produit les 4 bulletins trimestriels qui permettent d'informer les membres, y compris ceux qui ne peuvent participer aux activités de l'Amicale, de ce qui s'y vit. Ce bulletin est mis en ligne sur le site de l'Amicale, diffusé par messagerie par le secrétaire, et envoyé au format papier à une quarantaine de camarades qui ont fait le choix de cette modalité (moyennant une contribution additionnelle de 10 € à la cotisation annuelle).

Malgré la vétusté du site de l'Amicale, Laurent PAVARD a continué à y mettre en ligne des informations. Tout le monde attend désormais avec impatience que la migration, en cours, aboutisse.

Deux initiatives ont vu le jour dans l'année écoulée :

- la création et la réalisation d'un kakémono, qui permet de signer les manifestations qu'organise l'Amicale. Déployé à l'accueil de l'assemblée générale de ce matin, il donnera également de la visibilité aux valeurs de l'Amicale le 12 juillet prochain pour la manifestation d'accueil des nouveaux IG.
- l'Amicale est désormais présente sur le réseau social LinkedIn. Ayant constaté que 50 % des nouveaux IG sont présents sur LinkedIn, Vincent STEINMETZ (absent aujourd'hui car il est à Shanghai) a concrétisé le projet avec un petit groupe de geeks IGPEF. Plus de 100 membres de l'AIGPEF sont déjà présents sur LinkedIn. Ils ont été invités à rejoindre le groupe IGPEF créé début 2017. Un nouvel espace sera prochainement ouvert à tous pour communiquer, échanger, relayer, participer, animer, capitaliser, y compris au développement régional. L'intérêt que traduit le développement exponentiel constaté ces premiers mois se nourrira de l'apport de chacun. Le message est lancé.



### III – Rapport moral et d'orientation

La Présidente Sophie VILLERS remercie tous ceux qui donnent du temps à l'Amicale et contribuent d'une manière ou d'une autre à ses objectifs :

Anne-Marie LEVRAULT, cheffe de corps, qui regrette de ne pouvoir être présente ce matin, qui œuvre pour renforcer le positionnement et le rayonnement du corps ;

Et aussi :

- ceux qui proposent des idées d'activités que l'Amicale s'efforce ensuite de mettre en musique ;
- la fête de la musique qui sera le thème du mercredi mensuel de juin, avec la contribution de chacun ;
- la visite de Chartres (cathédrale et crypte) et jardin médiéval de Bois Richeux le 10 juin pour laquelle il reste des places disponibles ;
- les membres de l'Amicale, non IGPEF eux-mêmes, mais compagnons de route d'une manière ou d'une autre, qui participent activement aux liens amicaux qui se tissent au sein de l'Amicale en y apportant leur sensibilité propre : conjoints de camarades décédés, IPEF aux carrières spécifiques, que le Bureau accueille avec enthousiasme au sein de l'Amicale car leur expérience est riche pour la biodiversité de l'Association. Sophie VILLERS saisit cette opportunité pour remercier Constant LECOEUR qui est à l'origine de cette ouverture, désormais inscrite dans les statuts. Il a lui même beaucoup apporté, non seulement dans les grandes choses, mais également dans les activités invisibles qui font tant, au quotidien, pour la réussite des entreprises de l'Amicale.



Après des applaudissements chaleureux qui concluent la présentation des rapports d'activité et du rapport moral, plusieurs interventions de la salle permettent de préciser différents points :

- sur les réseaux sociaux où l'on trouve ... ce qu'on y cherche et ce qui y est mis,
- sur les activités régionales, qui pourraient être géographiquement plus développées (Bretagne, Centre, ...)
- sur les voyages, grands (Amérique du Sud ?) ou moins ambitieux et plus accessibles (les Pouilles en Italie ?), pour lesquels la clef du succès reste d'identifier le membre de l'Amicale, doté d'un bon carnet d'adresses ou d'une expérience du pays capable de nourrir un projet que le bureau pourra ensuite réaliser. L'idée de monter un voyage dans les DOM, où peuvent se trouver des I[G]PEF en exercice est émise. Un voyage avait d'ailleurs été organisé avec succès il y a plusieurs années en Guyane.

**Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.**

IV – Rapport financier<sup>1</sup>

Michel PENEL, trésorier, présente les comptes pour l'exercice 2016 dont il a eu la charge avec Charles DEREIX, trésorier adjoint.

Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif de 5 027 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau. Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2015 à 43 056 €.

Ce résultat déficitaire n'est pas une surprise : il avait été anticipé l'an dernier en raison du caractère exceptionnel des dépenses de mise à jour du site informatique et de constitution de la nouvelle base de données qui permettra à l'Amicale d'être en relation avec l'ensemble des IGPEF.

Jacques MORDANT rend compte des travaux qu'il a menés avec Philippe GUERIN, tous deux en charge pour la première fois de la mission de commissaire au contrôle des comptes.

Il remercie le trésorier, Michel Penel, qui leur a communiqué tous les documents souhaitables et avec qui il a eu une réunion de travail en cours de mission pour répondre à quelques questions.

L'analyse a porté, plus particulièrement, sur la documentation des écritures, la bonne imputation des mouvements financiers, et le suivi de la cohérence entre les écritures et les relevés bancaires de la Caisse d'épargne.

Des vérifications par sondage ont été effectuées.

<sup>1</sup> Les documents présentés sont consultables sur le site de l'association.

Il résulte de ces examens que les comptes qui sont présentés en assemblée générale sont apparus sincères, de sorte que les commissaires en recommandent l'approbation.

En conclusion, Jacques MORDANT, tient à féliciter Michel PENEL et Charles DEREIX pour la qualité de la tenue des comptes de l'Amicale.

**Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier, et après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2016 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.**

V – Budget 2017 et montant des cotisations pour l'année 2018.

Michel PENEL présente le projet de budget qu'il a préparé avec Charles DEREIX, qui achève sa dernière année au bureau en qualité de trésorier adjoint et qu'il remercie de lui avoir transmis le flambeau dans d'excellentes conditions.

Le projet de budget validé par le bureau pour 2017 est construit sur l'hypothèse d'un nombre de cotisants égal à 312 (hypothèse retenue pour 2016 qui a été presque atteinte), et sur le maintien de la proportion des actifs et des honoraires à 1/4- 3/4 respectivement.

Michel PENEL commente les différentes autres rubriques de ce budget en soulignant que :

- le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration) ;
- le « grand » voyage est présenté dans le budget pour un montant de 100 000 €. Mais ce qui compte c'est sa présentation en équilibre, puisque le principe, pour les voyages, est que le coût en soit intégralement supporté par les voyageurs ;
- dans les dépenses de fonctionnement, le solde du contrat informatique conclu avec NetAnswer a été présenté à part.

Mais le déficit qui apparaît avec ce budget prévisionnel s'établit à un niveau légèrement supérieur à la dépense exceptionnelle. La consommation d'une (petite) partie des réserves et la baisse des taux d'intérêt au fil des ans ont réduit les produits financiers. Par ailleurs, le coût des buffets qui représente une part significative des dépenses de l'Amicale progresse régulièrement malgré les efforts réguliers de remise en concurrence. La présidente souligne que le bureau n'a pas souhaité, malgré un souci affirmé de gérer à l'économie, dégrader davantage le niveau de qualité des produits consommables.

C'est la raison pour laquelle le bureau a proposé de revaloriser de 5 € les cotisations qui seront appelées pour l'année 2018.

**Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget de l'association présenté pour l'année 2017.**

**Résolution n° 5 : A l'unanimité moins un vote contre, l'assemblée générale :**

- **fixe pour 2018 le montant des cotisations à 45 € pour les IG (ou équivalent) en activité, et à 30 € pour les IG honoraires et adhérents autres qu'IG ;**
- **fixe à 12 € par an le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier.**

VI – Renouvellement de membres du bureau.

Sylvain MARTY rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de 2 ans, qui est renouvelable 2 fois, soit au plus 6 ans consécutifs. C'est ainsi que Constant LECOEUR, Emmanuelle BOUR-POITRINAL et Charles DEREIX, élus en 2011, ne sont pas renouvelables.

Sophie VILLERS les remercie chaleureusement pour leur engagement au cours de cette période, et espère que le fait qu'ils ne soient plus au bureau ne privera pas complètement l'Amicale de leur capacité à y apporter de précieux concours.

Sont renouvelables Sylvain MARTY, Laurent PAVARD, Roland RENOULT et Louis-Michel SANCHE, qui ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'assemblée générale.

Marie-Lise MOLINIER, Sylvie ROCQ et José RUIZ, nouvellement arrivés au CGAAER et qui ont fait connaître leur disponibilité pour rejoindre le bureau, se présentent aux participants à l'assemblée générale.

Sophie VILLERS demande si d'autres participants seraient disponibles pour apporter du sang neuf au bureau.

En l'absence d'expression dans la salle, elle soumet au vote la reconduction au bureau des membres sortants et la nomination des nouveaux membres.

**Résolution n° 6 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :**

- **réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :**



- **Sylvain MARTY, élu pour la 1ère fois en 2013 ;**
- **Laurent PAVARD, Roland RENOULT et Louis-Michel SANCHE, élus pour la 1ère fois en 2015 ;**
- **élit pour un premier mandat de 2 ans :**
  - **Marie-Lise MOLINIER, Sylvie ROCQ et José RUIZ.**

VII Questions diverses.

Après avoir constaté que plus personne ne demande à intervenir, Sophie VILLERS invite les participants à rejoindre le buffet qui les attend dans le gymnase, pendant que défile à l'écran un diaporama des meilleures images captées en Iran.

La séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 12h25.

